



Procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 10 Juillet 2026

Président de séance: Mr BESANÇON Laurent, Maire.

Conseiller(e)s présent(e)s:(8), Mr Mourez Jean-Christophe, Mme Grillot Angèle, Mme Mulhegg Annick, Mme Marguet Sandrine, Mr Chambard Denis, Mr Chevassus Patrice, Mme Chevassus Michelle.

Conseiller(e)s excusé(e)s (3) Mr Besançon Sylvain, Mme Scala-Danjean Marie, Mr Chambard Hervé.

Pouvoirs :(2) Mr Besançon Sylvain donne pouvoir à Mr Besançon Laurent

Mme Scala-Danjean donne pouvoir à Mr Chambard Denis.

Votants: 10

Mr Le Président constate que le quorum est atteint

Secrétaire de séance: Mme Chevassus Michelle.

Début de la séance : 18h 35

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 mai 2026 est approuvé à l'unanimité des élus, Mr Le Maire et le secrétaire signent le registre , archivent et affichent le procès-verbal.

Commissions CCBHS.

La Communauté de Communes demande 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commission et par commune, le tableau des membres est modifié comme suit:

Tourisme et attractivité territoriale/ projet grand site :

Titulaire :Mr Denis Chambard

Suppléant: Mr Laurent Besançon

Aménagement du territoire, Urbanisme (PLUI) et Planification

Titulaire : Mr Laurent Besançon.

Suppléant: Mr Jean-Christophe Mourez.

Voirie : Titulaire : Hervé Chambard

Suppléant : Patrice Chevassus

Pour les autres commissions, pas de changement

Délibération financement défense incendie Chaumois Martin : contribution Commune de LA MARRE.

Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à éditer une facture à destination de la Commune de La Marre d'un montant de 3071€45, afin d'honorer sa participation à hauteur de 25% des travaux, conformément à la Convention Intercommunale signée par les Maires en 2024.

Mise au vote: 10 votants, 10 voix pour.

Délibération facturation électronique Vente de bois ONF.

Mr Laurent Besançon sort de la salle du Conseil avant le débat.

Le débat est alors mené par Mr Denis Chambard, 1er Adjoint.

Choix entre la facturation de la vente du bois par la Commune ou par l'ONF (la facturation était précédemment éditée par l'ONF).

Proposition de reconduction de la facturation par l'ONF :

Mise Au vote : 8 votants : 8 voix pour,

Mr Laurent Besançon réintègre la salle.

Délibération remboursement mutuelle agent intercommunal.

Le nombre de communes en charge par la secrétaire de Mairie ayant évolué, le prorata du financement de la mutuelle pour la commune de Blois, sera dorénavant de 12,50€ par mois.

Pour mémoire, elle est employée, par les communes de Blois-sur-Seille 6h30, Ladoye-sur-Seille 5 h, Moiron 8 h, Trenal 20h par semaine.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à rembourser la Commune de Trenal qui fera l'avance du versement total (50€/mois).

Mise au vote: 10 votants, 10 voix pour.

Délibération frais de portage de repas SICOPAL

Les repas facturés par le SICOPAL aux communes sont ensuite refacturés aux bénéficiaires

Autorisation au maire de refacturer les repas aux particuliers

Mise au vote: 10 votants, 10 voix pour.

Commissions CCBHS: Informations des délégués :

1) Tourisme, Grand site

Mr Mourez Jean-Christophe résume l'ordre du jour de la réunion

a) Régulation du site du lac de Desne

b) Projet de création à Château Châlon d'une maison de la Haute-Seille destinée à l'oenologie, Vitrine du Jura.

2) Développement culturel

Mme Sandrine Marguet résume les travaux et réflexions engagés autour des médiathèques de la Communauté de Communes.

3) Enfance et service éducatif

Mme Angèle Grillot résume les travaux autour des projets alimentaires, en particulier les cantines de Lons-Le-Saunier, Voiteur et le collège de La Salette , et l'organisation du péri-scolaire.

4) Finances , prospective et stratégie budgétaire

Mr Jean-Christophe Mourez fait un résumé de la séance :

- a) point sur le budget 2026, réalisations par rapport aux prévisions,
- b) fonctionnement des biens commerciaux communautaires de la communauté de communes
- c) Zones d'activités de Domblans, Voiteur, Hauteroche.

Questions diverses

1)-L'**élagage** du chemin reliant les deux Chaumoises a été réalisé au printemps. Le Mont du Chaumoise le sera en 2027.

2) **Projet de restauration du pont du Chaumoise (pont Martin)**

La Communauté de Communes gestionnaire de la voirie, et des ouvrages d'art d'intérêt communautaire, a fait procéder à une nouvelle analyse de résistance technique du pont de la route du Chaumoise (pont Martin). Le diagnostic confirme la dangerosité de cet édifice, qui est un des plus urgents à restaurer du territoire intercommunal.

Un marché d'appel d'offres public commandé par la Communauté de Communes sera rédigé cet automne en vue de réaliser les travaux au cours de l'année 2027.

3) **Choix du logo pour le Grand Site** : les 12 communes participantes sont appelées à faire un choix. Le conseil municipal de Blois retient le dessin n° 1, plébiscité, à condition de rajouter sur la maquette la silhouette du téléphérique-à-lait.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, Mr le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 20h 16

Michelle Chevassus



Secrétaire

Laurent Besançon



Maire